

Présentation d'un mémoire sur les projets d'amélioration de la route 175

De : Patrice Lapierre

Citoyen de Ville Saguenay

Utilisateur occasionnel de la route 175 pour déplacements personnels (en automobile)

Je m'intéresse à ce projet car l'aspect sécurité, pour moi et ma famille, lors de nos déplacements sur la route 175, me préoccupe beaucoup.

Ce projet ne peut qu'améliorer la qualité de vie, car sur cette route il se produit plusieurs accidents et pertes de vie, et ce à chaque année.... Chaque fois que j'emprunte ce lien routier vers le reste de la province, j'espère ne pas faire partie des statistiques !!! Bien que j'essaie d'adopter un style de conduite sécuritaire, je suis le témoin d'actes téméraires de d'autres automobilistes qui mettent ma vie en danger, celle de ma conjointe et de mes enfants, et celle des autres usagers de la route, en comptant eux-mêmes.... Comme les emplacements pour dépasser sont très rares dans le parc, souvent des gens impatientes font des dépassements dans des zones interdites... Si je roule à 90 km/heures, je deviens un danger public, car je forme un bouchon. En roulant plus vite (100-110 km/heures), je me fais moins dépasser, je me sens plus en sécurité, je suis illégal, et je crains les opérations radar...

Je crois que ce projet est acceptable pour le milieu; une route à 4 voies divisées va augmenter grandement l'aspect sécurité en empêchant les collisions frontales. De plus en ayant deux voies dans un sens, les véhicules plus lents peuvent circuler dans la voie de droite, tout en laissant la voie de gauche libre, pour les plus rapides.... Donc je ne serais plus contraint de dépasser la limite de vitesse pour restreindre les dépassements illégaux et dangereux... En étant plus sécuritaire, alors elle favorisera plus de déplacements, donc un rapprochement pour les gens qui ont de la famille (la mienne est en Estrie), ou bien des amis, à l'extérieur; donc un impact social.

L'option proposée a des impacts sur l'environnement et les finances publiques, mais il convient de les placer en perspective, et je laisse cela aux spécialistes...

Personnellement, je crois que projet devrait être autorisé pour ces raisons :

- Pour augmenter la sécurité des usagers de la route.
- Pour l'impact social positif.



PATRICE LAPIERRE

Ville Saguenay

Le 2 mai 2005